

# AC130

Accréditation Erasmus des consortiums de mobilité  
dans l'enseignement supérieur

Appel à candidatures 2025

Mise à jour : 19/11/2024.

Les informations fournies dans ce document se fondent sur le guide du programme  
2025.

## SOMMAIRE

1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
2. Rappel sur l'Action Clé 1
3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
5. La candidature pas à pas
6. Le Calendrier
7. Ressources pour vous aider

ERASMUS+ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Charte pour l'enseignement supérieur (ECHE)

Pré-requis pour tous les établissements d'enseignement supérieur souhaitant participer à Erasmus+



Cette infographie vous présente Erasmus+ 2021 -2027 pour l'enseignement supérieur, on retrouve :

**- la Charte Pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) :** prérequis pour les établissements d'enseignement supérieur pour participer aux actions du programme.

- le programme s'organise autour de deux principales actions :

- l'action clé 1 relative à la mobilité des individus,
  - l'action clé 2 pour les activités liées à la coopération entre organismes et institutions (partenariat de coopération, d'innovation (alliances, CBHE), d'excellence ( les masters conjoints Erasmus Mundus),
  - + les activités Jean Monnet.

## ***Pour aller plus loin sur les 4 priorités du programme :***

Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance des priorités du programme Erasmus+ 2021-2027 afin de les intégrer dans leur plan d'action dès la préparation de la demande d'accréditation :

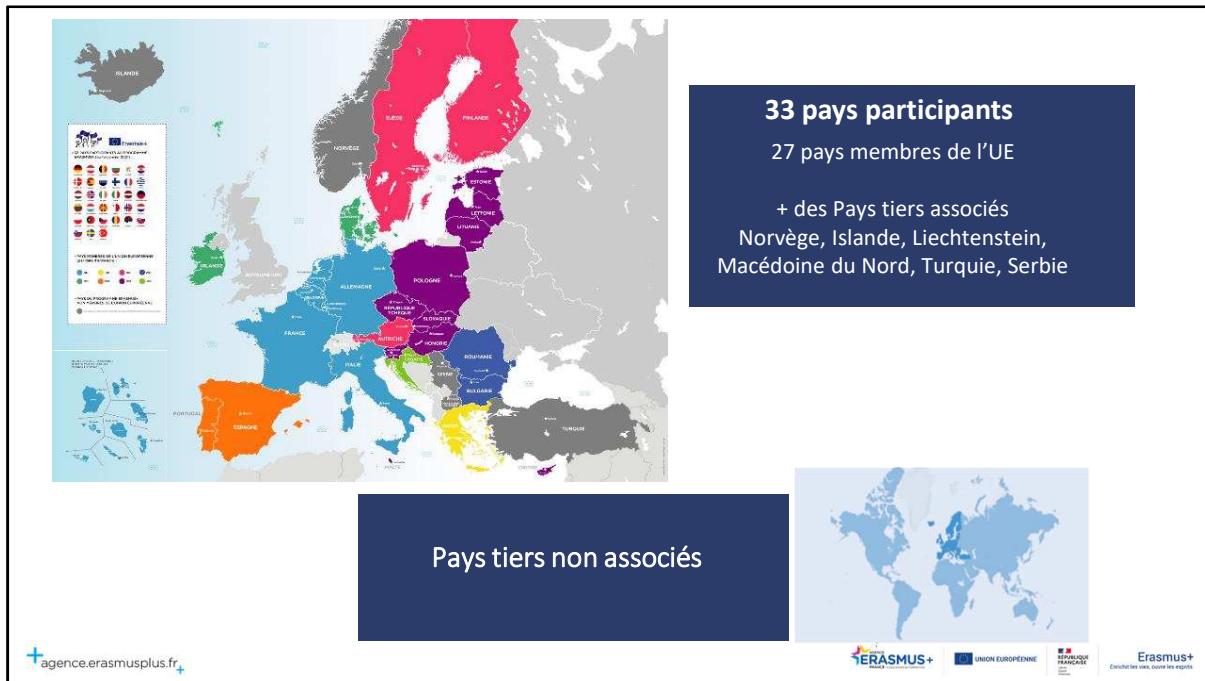
**L'inclusion et diversité**, avec une attention particulière aux publics bénéficiant de moins d'opportunités (étudiants et personnels en situation de handicap ; apprenants issus de milieux socio-économiques modestes etc.). Des financements complémentaires et des nouveaux formats de mobilités sont prévus pour favoriser la participation de ces publics dans le programme Erasmus+ 2021-2027 : <https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-et-inclusion/>

**La transition écologique.** Des financements complémentaires (forfait voyages durables) sont prévus afin d'encourager l'utilisation de transports moins émissifs en gaz à effet de serre. Par ailleurs, les candidats sont encouragés à intégrer une dimension d'éducation à la transition écologique dans leur projet : <https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-et-la-transition-ecologique/>

**La transformation numérique.** Pour soutenir la transformation numérique d'une manière centrée sur l'humain et relever plus efficacement les défis sociaux tels que l'IA ou la désinformation, l'Europe a besoin de systèmes d'éducation et de

formation adaptés à l'ère numérique :  
<https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-digital/>

**La citoyenneté européenne.** L'objectif est de soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et social de leurs institutions et de l'Union, de renforcer la compréhension de l'UE dès leur plus jeune âge et de favoriser un fort sentiment d'appartenance :  
<https://agence.erasmusplus.fr/la-priorite-citoyennete-europeenne-dans-le-programme-erasmus/>



Dans Erasmus+ 2021-2027, nous parlerons de « **pays tiers** » pour désigner tout Etat dans le monde qui n'est pas un des 27 Etats membres de l'Union Européenne.

Les pays sont classés en 2 catégories :

- **les pays participants au programme** (= éligibles à l'ensemble des actions de Erasmus+). Ils sont actuellement 33 :

- les 27 Etats membres de l'Union Européenne incluant les Régions ultrapériphériques et Territoires Outre Mer (RUPTOM)
- 6 pays tiers associés : Norvège, Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Turquie, Serbie

- **les pays tiers non associés**: il s'agit du reste du monde. Ces pays sont répartis en 14 régions. Toutes les actions du programme ne sont pas ouvertes à ces pays.

Régions	pays
<b>Balkans occidentaux</b> (région 1)	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
<b>Voisinage oriental</b> (région 2)	Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
<b>Pays du sud de la Méditerranée</b> (région 3)	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
<b>Fédération de Russie</b> (région 4)	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
<b>Asie</b> (Région 5)	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taiwan
<b>Asie centrale</b> (Région 6)	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
<b>Moyen-Orient</b> (Région 7)	Iran, Iraq, Yémen Pays à revenu élevé: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar
<b>Pacifique</b> (Région 8)	Fidji, îles Cook, îles Marshall, îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande
<b>Afrique subsaharienne</b> (Région 9)	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
<b>Amérique latine</b> (Région 10)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
<b>Caraïbes</b> (Région 11)	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago
<b>États-Unis et Canada</b> (Région 12)	États-Unis d'Amérique, Canada
Région 13	Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin
Région 14	Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

TERASUS+

UNION EUROPÉENNE

INTERDÉPARTEMENTAL

CIDISIUST

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Les pays tiers non associés sont répartis en 14 régions

# Lexique

- **EES** : Etablissement d'Enseignement Supérieur
- **Accréditation** : droit d'entrée permanent, conditionné au respect d'un ensemble de règles, d'un organisme ou d'un consortium au Programme Erasmus+ 2021-2027. Prérequis à une demande de financement de mobilités Erasmus+.
- **Charte ECHE** : Charte Erasmus de l'Enseignement supérieur (*European Charter for Higher Education*) = accréditation individuelle des EES, obligatoire pour répondre aux divers appels à proposition du programme ERASMUS+ dans le secteur de l'enseignement supérieur, que ce soit à titre individuel ou via un Consortium.
- **Modalité mono-bénéficiaire** : typologie de candidature / convention de subvention Erasmus+ correspondant au financement d'un projet déposé à titre individuel par un organisme.
- **Modalité multi-bénéficiaire** : typologie de candidature / de convention de subvention Erasmus+ correspondant au financement d'un projet déposé en consortium par un organisme coordinateur.

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)



UNION EUROPÉENNE

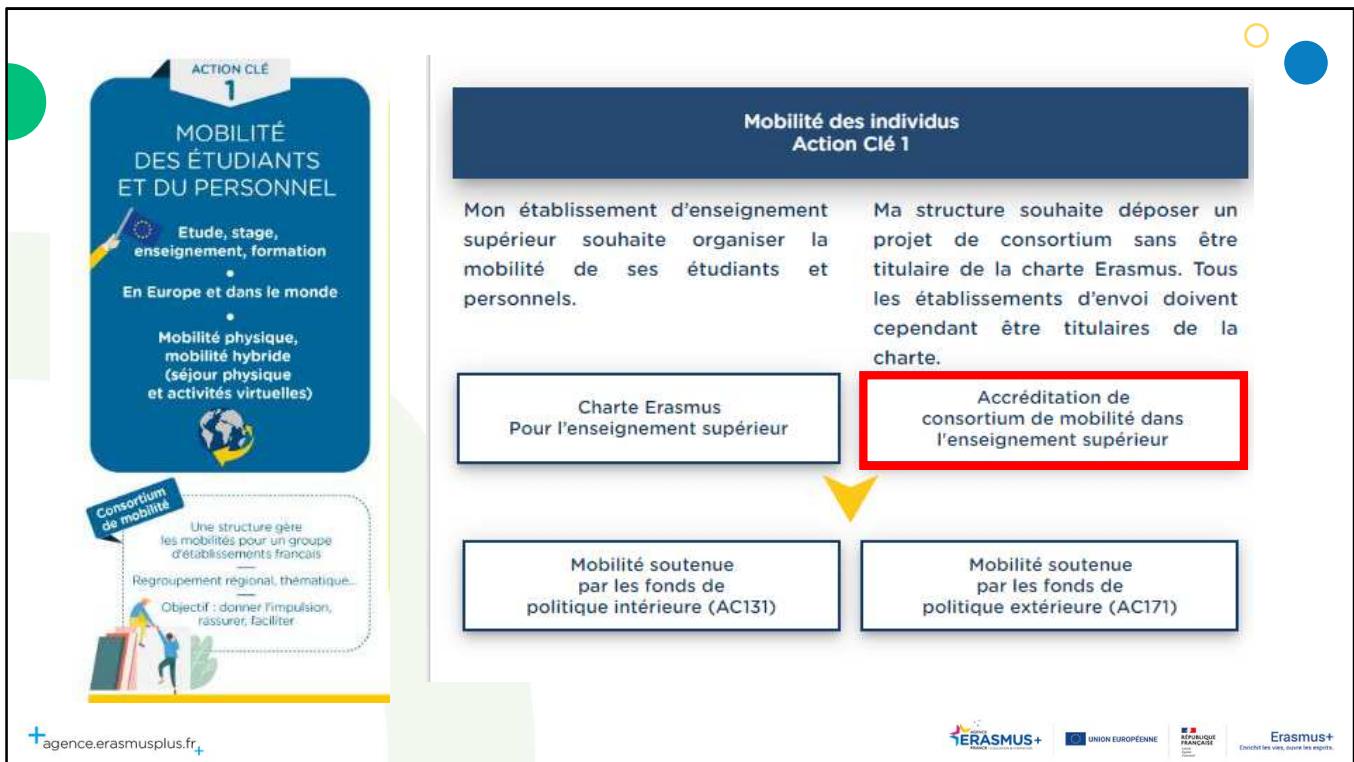


Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

## SOMMAIRE

- 
- 
1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
  2. **Rappel sur l'Action Clé 1**
  3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
  4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
  5. La candidature pas à pas
  6. Le Calendrier
  7. Ressources pour vous aider



**L'Action Clé 130 (AC130) se situe dans l'Action Clé 1 – mobilité des individus (étudiants et personnels).**

Conséquence : le consortium d'établissements d'enseignement supérieur a ainsi vocation

- à répondre aux appels à proposition (AP) de l'Action Clé 1
- et à gérer les activités relevant de l'Action Clé 1

**Fiches AC131 et AC171 : <https://monprojet.erasmusplus.fr/mobilite>**

Le consortium constitué n'interviendra pas en tant que tel pour des activités relevant des autres actions (Action Clé 2 – partenariats ; Actions Jean Monnet)

# Formats de mobilité dans l'enseignement supérieur

	Mobilité étudiante		Mobilité de personnels	
Activité de mobilité	Etude	Stage	Enseignement	Formation
Durée	Longue (2 à 12 mois)	Longue (2 à 12 mois)	2 jours à 2 mois	2 jours à 2 mois
	Courte (5 à 30 jours)*	Courte (5 à 30 jours)*		
Où ?	En Europe (33 pays programme) ou reste du monde (pays tiers non associés) sous certaines conditions			



## Mobilité étudiante

\*Activités virtuelles obligatoires en complément de la mobilité physique de courte durée = **mobilité hybride**



## Mobilité de personnels

Mobilité d'enseignement pour aller enseigner à l'étranger ou pour inviter un expert étranger à enseigner dans votre établissement

Mobilité de formation accessible à tout personnel enseignant, technique, administratif

## QUELQUES RAPPELS UTILES :

- Toutes les mobilités d'études effectuées dans le cadre de l'AC1 doivent se faire dans le cadre d'un accord interinstitutionnel entre l'établissement français et l'autre établissement (situé dans un pays du programme ou bien dans un pays tiers non associé). Cet accord interinstitutionnel doit préexister aux dites mobilités. Les modèles d'accord interinstitutionnel (que ce soit entre 2 pays membres du programme Erasmus + OU que ce soit entre 1 pays membre du programme et 1 pays tiers non associé) sont disponibles ici :  
<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/inter-institutional-agreement>
- Les bourses de mobilité Erasmus + sont ouvertes à tous les étudiants, les alternants et les stagiaires de la formation professionnelle continue préparant un diplôme de niveau 5, 6, 7 et 8 du cadre national des certification (European Qualifications Framework EQF) délivré au nom de, ou reconnu par, l'État A CONDITION que leur établissement dispose de la charte ECHE.
- Règle financière : un même étudiant peut partir plusieurs fois avec un financement Erasmus + pendant le même cycle d'études (Licence – Master – Doctorat) A CONDITION de ne pas dépasser 12 mois de mobilité Erasmus+ par cycle.
- Un étudiant peut partir avec Erasmus dès sa 1ère année d'études.

## Objectifs généraux des projets de l'action clé 1

- ❖ Opérer à un niveau international
- ❖ Renforcer la coopération avec les partenaires à l'étranger
- ❖ Rendre les programmes pédagogiques plus attractifs
- ❖ Augmenter la qualité des projets : préparation / mise en place / gestion / suivi des mobilités
- ❖ Améliorer les processus de reconnaissance et la validation des compétences acquises
- ❖ Attirer des étudiants et des enseignants étrangers
- ❖ Contribuer à renforcer le savoir-faire des équipes pédagogiques, administratives et enseignantes

## SOMMAIRE

1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
2. Rappel sur l'Action Clé 1
- 3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130**
4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
5. La candidature pas à pas
6. Le Calendrier
7. Ressources pour vous aider

# Les principales caractéristiques de l'accréditation AC130

## Objectif

Accréditation en vue de demander des financements en commun pour des mobilités dans le cadre de l'Action Clé 1- mobilité des individus, sur le secteur « enseignement supérieur », et ce pour un groupe d'EES.

## Composition du consortium

- 3 membres au minimum
- Au moins 2 EES possédant une charte ECHE
- 1 structure coordinatrice

## Organisations éligibles

- EES possédant une charte ECHE
- Toute organisation publique ou privée active sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
- Tous les participants doivent être établis dans le même pays : consortium NATIONAL.

## Durée accréditation

Une fois obtenue, l'accréditation AC130 est **valable jusqu'en 2027** (i.e. pour toute la durée de la programmation actuelle)

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)



La mise en œuvre d'un projet Erasmus+ de mobilité peut être pilotée de 2 manières différentes :

**Une candidature « individuelle » (mono bénéficiaire)** soumise par un EES titulaire de la charte ECHE pour gérer la mobilité de ses étudiants, de ses enseignants et de ses personnels et ce pour toutes ses composantes lorsqu'il s'agit d'une université par exemple ;

### OU BIEN

**Une candidature en « consortium » (multi bénéficiaire).** Dans ce cas, la candidature est soumise par un organisme qui porte le projet pour un ensemble d'EES français. Le consortium a pour objet de gérer un projet Erasmus+ regroupant les activités de mobilité des étudiants, enseignants et personnels de l'ensemble des établissements membres du consortium. Les établissements membres du consortium donnent mandat à cet organisme coordonnateur, qui sera en charge de coordonner la gestion du projet Erasmus+ commun selon des modalités et conditions fixées par l'ensemble des membres. Habituellement chaque établissement membre du consortium reste souverain sur les questions pédagogiques.

Pour pouvoir candidater en consortium, il convient d'avoir au préalable obtenu une accréditation (AC130).

# Composition du consortium AC130



## 1 consortium = au moins 3 organisations

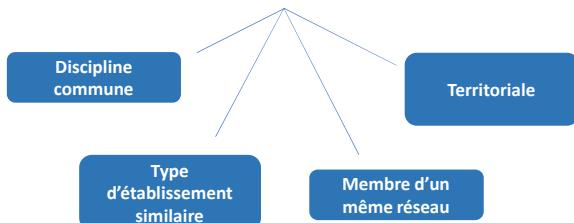
- ✓ 1 organisme coordinateur (titulaire ou non de la Charte ECHE)
- ✓ + au moins 2 EES membres du consortium (titulaires de la charte ECHE)

Exemple 1 consortium Régional/disciplinaire



+ agence.erasmusplus.fr +

Le consortium peut répondre à différentes logiques :



ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE REPUBLIQUE FRANÇAISE Erasmus+ Développer les vies, ouvrir les esprits

Le consortium se compose de minimum 3 organismes:

- **1 organisme coordonnateur.** Celui-ci peut être un EES, une collectivité territoriale, une tête d'un réseau d'établissements, une association, une CCI, un Rectorat, etc. Le coordinateur n'a pas l'obligation d'être titulaire de la charte ECHE.
- **au minimum 2 EES** (en plus du coordinateur), tous titulaires de la charte ECHE.

## Bon à savoir:

**1- Un EES peut être membre de plusieurs consortia.**

**2- Un EES peut déposer une candidature « individuelle »** (mono bénéficiaire) pour un autre projet de mobilité en parallèle de la candidature déposée par le consortium. Attention néanmoins au double financement : un même individu ne peut recevoir 2 allocations Erasmus pour la même mobilité !

**3- Modification du partenariat de votre consortium accrédité :**

- Tous les membres du consortium doivent être connus au dépôt de la candidature.
- Cependant, il est possible d'introduire une demande de modification de la composition du consortium **à partir de la 2ème année d'accréditation** du consortium, par exemple pour accueillir un nouvel établissement. Attention toutefois:
  - ✓ il n'est pas possible de modifier le coordinateur d'un consortium accrédité. Dans ce cas de figure, il convient de déposer une nouvelle demande d'accréditation qui sera soumise à évaluation.
  - ✓ Par ailleurs, toute modification importante de la composition du consortium nécessitera l'introduction d'une nouvelle demande d'accréditation.
- La demande de modification peut être introduite **auprès de l'Agence à deux moments de l'année** : avant le 15 juin ET avant le 15 novembre (pour traitement dans le mois qui suit).

- Elle est **déposée via un formulaire par le coordinateur** auprès de l'Agence qui émettra un avis.

# Pour quoi faire ?

Demande d'une accréditation de consortium

→ pour **organiser des mobilités** (étudiants et/ou personnels) dans le **cadre de l'Action Clé 1** (AC1)

→ **Dépôt ANNUEL de demande de financement pour**

**AC131**

mobilités **VERS** les pays membres de l'UE et pays tiers associés au programme  
(+ possibilité 20% max vers les pays tiers non associés)



→ Si accréditation, financement assuré  
(pas nécessairement à 100% de la demande)

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

**AC171**

mobilités **DE et VERS**  
les pays tiers non associés au programme



→ Même si accréditation, appel concurrentiel,  
financement non garanti

TERASMEUS+

UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Pour rappel, l'accréditation du consortium conditionne la demande de financement mais n'apporte pas de financement en elle-même. Il convient de répondre aux appels à proposition qui sont annuels :

- Un consortium accrédité sera certain d'obtenir des fonds au titre de l'AC131. Toutefois, il n'est pas garanti d'obtenir la totalité des fonds demandés dans la candidature. Les subventions sont allouées en fonction du budget total disponible pour la France et réparties entre les organismes candidats.
- Concernant l'AC171, il s'agit d'un appel annuel concurrentiel. Les candidatures font l'objet d'une évaluation qualitative ; elles sont notées et classées. L'obtention d'un financement n'est pas garanti.

**Pour aller plus loin :**

Fiches actions AC131 et AC 171 : <https://monprojet.erasmusplus.fr/enseignement-superieur>

**RAPPEL** : pour pouvoir bénéficier de ces mobilités, les étudiants doivent être obligatoirement inscrits dans un EES titulaire de la charte ECHE et suivre une formation diplômante post-bac (université, école, institut, lycée). Les post-diplômés ne peuvent pas bénéficier de ces bourses de mobilité.

# Pourquoi une candidature en consortium ?

- ❖ Mutualisation des ressources et **allègement** des tâches administratives
- ❖ Utilisation **optimale** de la subvention financière
- ❖ **Meilleure visibilité** pour une identité plus affirmée sur le territoire mais aussi à l'international
- ❖ **Meilleure lisibilité** des offres de formation et des diplômes pour les entreprises
- ❖ **Motivation renforcée** des équipes grâce à l'appartenance à un réseau
- ❖ **Partage d'expériences**

## Pourquoi une candidature en consortium ? Quels sont les avantages ?

### **1/ mutualisation des ressources et allègement des tâches administratives :**

Le consortium permet la mise en commun de ressources, qu'il s'agisse du montage du projet, de la gestion des fonds, de l'administration des mobilités (logistique des transports et des organismes d'accueil), de la communication avec les organismes sur un plan horizontal (entre membres) et sur un plan vertical (avec l'Agence notamment). C'est cette prise en charge de la gestion qui attire, puis retient souvent, les organismes peu aguerris à l'ingénierie de projets complexes, qui n'auraient pas déposé de projet en modalité mono-bénéficiaire.

### **2/ Une utilisation optimale de la subvention financière = une souplesse dans la gestion et le transfert des bourses.**

Effectivement, les organismes déposant un projet en leur nom propre sont seuls responsables du calibrage de leurs demandes de mobilité, ce qui les prive de solution de repli s'ils se révèlent dans l'impossibilité de consommer les fonds demandés. À l'inverse, les organismes déposant en consortium disposent effectivement de possibilités de redistribuer les bourses non consommées entre les différents membres. Le porteur de projet ayant une vision d'ensemble, il est à même d'optimiser les fonds alloués aux mobilités en les redistribuant en cas de sous-consommation.

### **3/ Une meilleure visibilité pour une identité et une stratégie plus affirmées :**

- L'organisation en consortium favorise l'élaboration d'une stratégie commune permettant de mieux répondre aux priorités du programme, notamment l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités.
- Le regroupement sur un territoire ou autour d'un cursus spécifique renforce l'identité des établissements partenaires aux yeux des décideurs (*obtention de co-financement, collecte de la taxe d'apprentissage*).
- L'organisation en consortium peut donner plus de visibilité/créabilité à l'international notamment dans le cadre de consortia de mobilité d'études face à des partenaires étrangers de taille plus importante, comportant davantage de disciplines ou une plus grande variété de cours dans leur maquette pédagogique.

### **4/ Une meilleure lisibilité des offres de formation et des diplômes pour les entreprises d'accueil :**

C'est notamment le cas dans le cadre d'un consortium de mobilité de stages car le coordonnateur du consortium est pour les organismes d'accueil un point de contact unique.

De plus, le coordonnateur participe à la promotion du consortium auprès des entreprises et défend l'appartenance des établissements au projet comme un gage de qualité et de performance.

**5/ Une motivation renforcée des équipes grâce à l'appartenance à un réseau :**

l'existence d'un consortium permet à un nombre important d'organismes d'entrer pour la première fois dans le programme, en particulier pour les petits organismes dont un nombre significatif indique qu'ils n'auraient pas candidaté seuls.

**6/ Un lieu de partage d'expérience qui facilite la recherche de partenaires,**

d'établissements ou de lieux de stage et qui permet de généraliser les bonnes pratiques entre les membres du consortium.

## SOMMAIRE

- 
- 
1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
  2. Rappel sur l'Action Clé 1
  3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
  - 4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation**
  5. La candidature pas à pas
  6. Le Calendrier
  7. Ressources pour vous aider

# Conseils pour l'élaboration de votre candidature

## Pourquoi un consortium ?

- Montrer l'intérêt, les besoins : aborder l'apport du consortium pour les établissements et les bénéficiaires finaux

## Avec qui ?

- Le coordinateur : pourquoi celui-ci ? Quelle est son expérience ?
- Les membres du consortium : qui sont-ils ? Qu'ont-ils en commun ?
- Le périmètre : Territoriale ? Thématique ? Typologique ?

## Pour faire quoi ? Et comment ?

- Pour quel public (étudiants, personnel enseignant, personnel administratif) ?
- Quelles activités de mobilité (stage, étude, formation, enseignement) ?
- Fonctionnement du consortium (gouvernance, gestion, communication etc)
- Partage : échanges de pratiques ? Echange de partenaires? Prospection ? Etc.

## Impact et évaluation du projet

- Au niveau local, national, international pour les membres du consortium et pour les bénéficiaires
- Évaluation : comment allez-vous évaluer le projet de façon quantitative et qualitative ?

## Une stratégie sur un temps long : accréditation donnée pour la programmation (2021-2027)

- Se baser sur la Stratégie Erasmus définie par les membres dans leur Charte ECHE
- Respect des principes et engagement de la Charte ECHE
- Stratégie par rapport aux 4 priorités du programme

## Le consortium et les principes de la Charte ECHE



### Engager l'établissement dans un cadre européen de qualité :

- Non-discrimination, transparence et inclusion
- Accès égal et équitable aux participants
- Reconnaissance automatique des acquis d'apprentissage à l'étranger
- Aucun frais d'inscription aux étudiants entrants
- Qualité des activités de mobilité et des projets de coopération
- Engagement à numériser les processus administratifs relatifs à la gestion des mobilités
- Sensibilisation des participants aux pratiques respectueuses de l'environnement
- Incitation à promouvoir l'engagement civique des participants



[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE

REpublique FRANçaise

Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Dans la rédaction de votre candidature de consortium vous devez veiller à garder en tête les grands principes de la Charte ECHE qui sont le fondement du programme. Votre candidature doit faire apparaître la façon dont votre consortium va s'engager sur la mise en œuvre des principes de la charte mais également des 4 priorités du programme.

# Les 4 critères d'évaluation

**Pertinence du consortium**  
au regard de ses **objectifs** et des **publics-cibles** impactés

30 points

**La qualité de la composition du consortium et des modalités de coopération**

20 points

**Qualité de la conception et de la mise en œuvre des activités du consortium**

20 points

**La stratégie concernant l'incidence et la diffusion**

30 points

**Pour accéder à l'accréditation, une candidature doit obtenir à minima la moyenne à chacun des critères ET sa note globale doit être supérieure à 60/100.**

 [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

 ERASMUS+

UNION EUROPÉENNE

REPRISE

FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

**Votre candidature sera évaluée selon 4 critères**

**Extraits du Guide du Programme (p. 47/495, guide 2025 VF)**

## Pertinence du consortium (30 points maximum)

- ✓ La pertinence de la proposition par rapport:
  - aux objectifs de l'action;
  - aux besoins et objectifs des organisations participant au consortium et des différents participants.
- ✓ La mesure dans laquelle la proposition permet:
  - de produire des acquis d'apprentissage de haute qualité pour les participants;
  - de renforcer les capacités et la dimension internationale des organisations participantes;
  - d'apporter une valeur ajoutée au niveau de l'Union grâce à des résultats qui ne seraient pas atteignables via des activités réalisées par les EES individuellement.
- ✓ La mesure dans laquelle la proposition est pertinente en ce qui concerne le respect et la promotion des valeurs communes de l'UE, telles que le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, ainsi que la lutte contre toute forme de discrimination

## Qualité de la composition du consortium et des modalités de coopération (20 points maximum)

- ✓ La mesure dans laquelle:
  - le consortium se compose d'une combinaison appropriée d'établissements d'enseignement supérieur d'envoi et, le cas échéant, d'organisations participantes complémentaires issues d'autres secteurs socio-économiques présentant le profil, l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener à bien tous les aspects du projet;

- le coordinateur du consortium possède une expérience en matière de gestion de consortiums ou de projets de type similaire;
- la répartition des rôles, des responsabilités et des tâches/ressources est bien définie et illustre l'engagement et la contribution active de toutes les organisations participantes;
- les tâches/ressources sont regroupées et partagées;
- les responsabilités sont claires en ce qui concerne les questions contractuelles et relatives à la gestion financière;
- le consortium intègre des primo demandeurs et des organisations moins expérimentées dans l'action en question.

#### **Qualité de la conception et de la mise en œuvre des activités par le consortium (20 points maximum)**

- ✓ La clarté, l'exhaustivité et la qualité de toutes les phases d'un projet de mobilité (préparation, mise en œuvre des activités de mobilité et suivi).
- ✓ La qualité des modalités pratiques, de la gestion et des dispositifs de soutien (p. ex. trouver des organisations d'accueil, mettre en correspondance les organisations d'envoi et d'accueil, informer, assurer un soutien linguistique et interculturel et prévoir un suivi).
- ✓ La qualité de la coopération, de la coordination et de la communication entre les organisations participantes, ainsi qu'avec les autres acteurs concernés.
- ✓ Le cas échéant, la qualité des mécanismes de reconnaissance et de validation des acquis d'apprentissage des participants, ainsi que l'utilisation cohérente des outils de transparence et de reconnaissance européens.
- ✓ Le cas échéant, le caractère adéquat des mesures de sélection des participants aux activités de mobilité et d'incitation des personnes ayant moins d'opportunités à participer aux activités de mobilité.

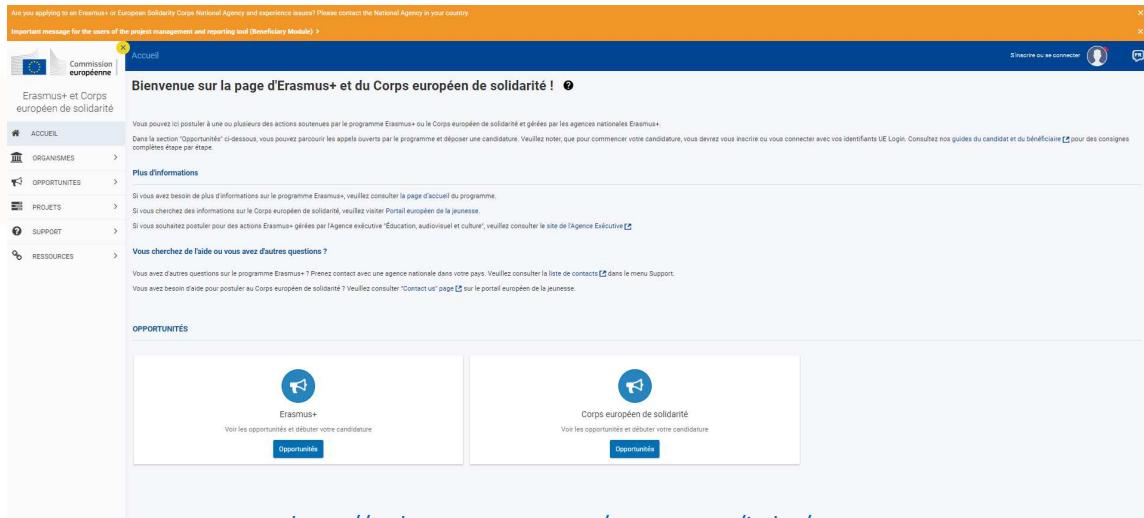
#### **Incidence et diffusion (30 points maximum)**

- ✓ La qualité des mesures d'évaluation des résultats des activités mises en œuvre par le consortium.
- ✓ L'incidence potentielle du projet:
  - sur les participants ainsi que sur les organisations participantes pendant le cycle de vie du projet et au-delà;
  - en dehors des organisations et des personnes participant directement au projet, au niveau institutionnel, local, régional, national ou international.
- ✓ Le caractère adéquat et la qualité des mesures visant à diffuser les résultats des activités mises en œuvre par le consortium à l'intérieur des organisations participantes et des partenaires et en dehors de ceux-ci.

## SOMMAIRE

1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
2. Rappel sur l'Action Clé 1
3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
- 5. La candidature pas à pas**
6. Le Calendrier
7. Ressources pour vous aider

# Accès au formulaire



The screenshot shows the homepage of the Erasmus+ and European Solidarity Corps website. At the top, there is a yellow banner with text in English: "Are you applying to an Erasmus+ or European Solidarity Corps National Agency and experience issues? Please contact the National Agency in your country. Important message for the users of the project management and reporting tool (Beneficiary Module) ⓘ". Below the banner, the header includes the European Commission logo and the text "Erasmus+ et Corps européen de solidarité". The main content area features a welcome message: "Bienvenue sur la page d'Erasmus+ et du Corps européen de solidarité ! ⓘ". A sidebar on the left provides navigation links for "ACCUEIL", "ORGANISMES", "OPPORTUNITÉS", "PROJETS", "SUPPORT", and "RESSOURCES". The "OPPORTUNITÉS" section is expanded, showing sub-links for "Plus d'informations", "Erasmus+", and "Corps européen de solidarité", each with a "Voir les opportunités et débutez votre candidature" button. The footer contains links to "agence.erasmusplus.fr", "UNION EUROPÉENNE", "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE", and "Erasmus+ Enrichir les vies, ouvrir les mondes".

La candidature se fait en ligne sur la plateforme de candidature Erasmus+ et Corps Européen de Solidarité

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/>



### Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité

**Opportunités pour Erasmus+**

**Filter by**

You can filter your content but you must login to be able to apply

**Status**

All Open Prochainement

**Fields**

All Education des adultes  
Enseignement et formation professionnels  
Enseignement scolaire  
Enseignement supérieur Jeunesse  
Sport

**Actions clés**

Mobilité des individus  
 Partenariats pour la coopération et les échanges de pratiques

**Appels ouverts**

Jours restants: 35 [Déposer une candidature](#)

**Accréditation Erasmus pour les consortiums de mobilité de l'enseignement supérieur (KA130-HED)**  
Mobilité des individus | Enseignement supérieur



Cette action soutient la mobilité physique et hybride des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ayant accès aux possibilités de financement dans le cadre de l'action clé 1 pour la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur.

Date limite: 23-02-2023 12:00:00 (heure de Bruxelles)

Jours restants: 35 [Déposer une candidature](#)

**Mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure (KA131-HED)**  
Call 2023 | Mobilité des individus | Enseignement supérieur



Cette action soutient la mobilité physique et hybride des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ayant accès aux possibilités de financement dans le cadre de l'action clé 1 pour la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur.

Date limite: 23-02-2023 12:00:00 (heure de Bruxelles)

Jours restants: 35 [Déposer une candidature](#)

**Projets accrédités pour la mobilité des jeunes (KA151-YOU)**  
Call 2023 | Mobilité des individus | Jeunesse

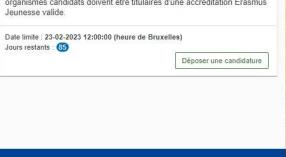


Cette action soutient les organismes qui réalisent des activités de mobilité à des fins d'apprentissage dans le domaine de la jeunesse. Les organismes candidats doivent être titulaires d'une accréditation Erasmus Jeunesse validée.

Date limite: 23-02-2023 12:00:00 (heure de Bruxelles)

Jours restants: 35 [Déposer une candidature](#)

**Projets accrédités pour la mobilité des jeunes (KA151-YOU)**  
Call 2023 | Mobilité des individus | Jeunesse



Cette action soutient les organismes qui réalisent des activités de mobilité à des fins d'apprentissage dans le domaine de la jeunesse. Les organismes candidats doivent être titulaires d'une accréditation Erasmus Jeunesse validée.

Date limite: 23-02-2023 12:00:00 (heure de Bruxelles)

Jours restants: 35 [Déposer une candidature](#)

[agence.erasmusplus.fr](#)

 UNION EUROPÉENNE

 Erasmus+  
Enrichir les vies, ouvrir les esprits

22

Voici la 1<sup>er</sup> page du formulaire  
l'agence nationale FR01  
langue Français

Vous pouvez voir en haut à droite le statut de votre candidature (brouillon / soumis / supprimé)

En haut à droite, vous pouvez soumettre votre candidature et télécharger votre candidature au format PDF

Une section utile dans le menu de gauche: le partage.  
Vous pouvez partager votre candidature avec d'autres personnes dont par exemple les membres de votre consortium  
Vous pouvez donner différents 3 niveaux différents de droits:

- lecture
- lecture /écriture
- lecture / écriture / soumettre

## Un formulaire en 4 parties

❖ Résumé du consortium

❖ Composition du consortium

❖ Descriptif du consortium

❖ Suivi et impact

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

ERASMUS+

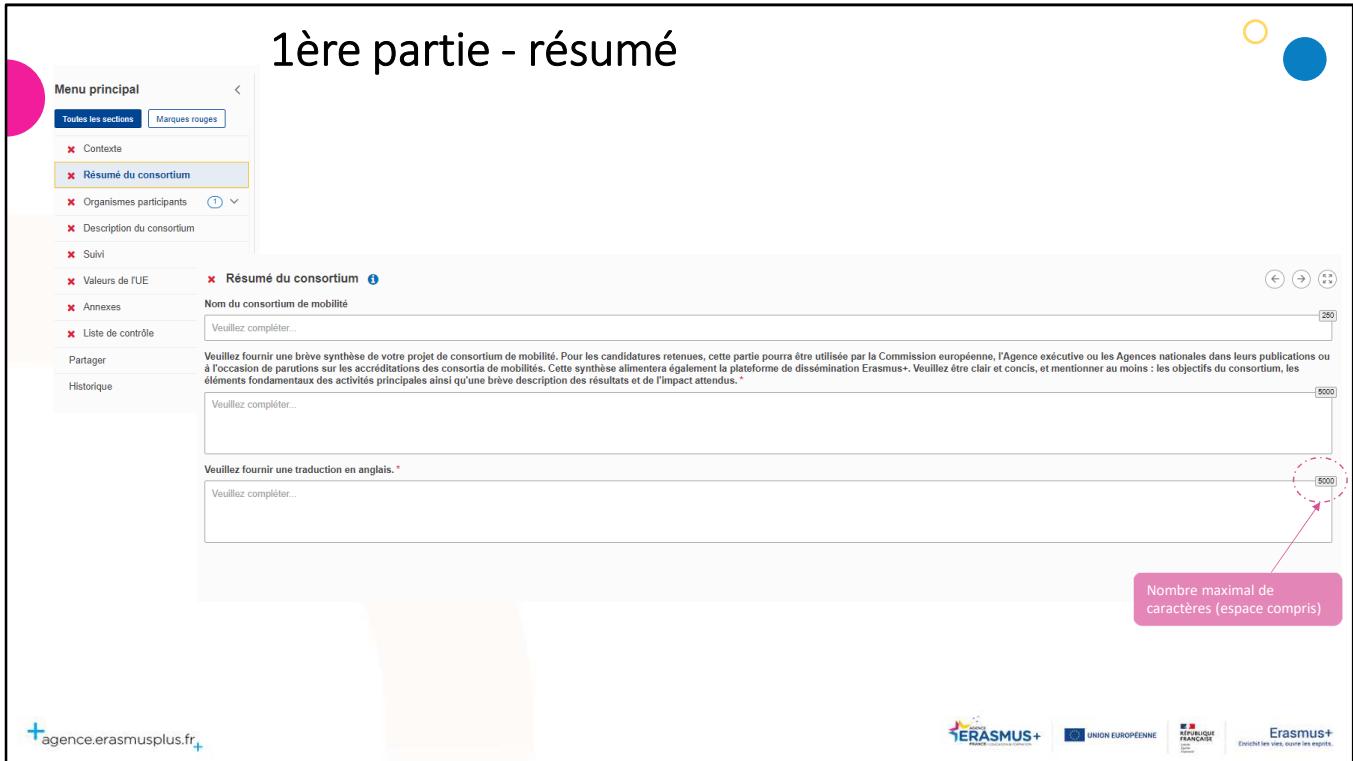
UNION EUROPÉENNE

FRANÇAISE

Erasmus+

Enrichir les vies, ouvrir les esprits

# 1ère partie - résumé



Menu principal

Toutes les sections Marques rouges

Contexte

Résumé du consortium

Organismes participants (1) ▾

Description du consortium

Suivi

Valeurs de l'UE

Résumé du consortium ⓘ

Nom du consortium de mobilité

Veuillez compléter. 265

Annexes

Liste de contrôle

Partager

Historique

Veuillez fournir une brève synthèse de votre projet de consortium de mobilité. Pour les candidatures retenues, cette partie pourra être utilisée par la Commission européenne, l'Agence exécutive ou les Agences nationales dans leurs publications ou à l'occasion de parutions sur les accréditations des consorts de mobilité. Cette synthèse alimentera également la plateforme de dissémination Erasmus+. Veuillez être clair et concis, et mentionner au moins : les objectifs du consortium, les éléments fondamentaux des activités principales ainsi qu'une brève description des résultats et de l'impact attendus.\*

Veuillez compléter... 5000

Veuillez fournir une traduction en anglais.\*

Veuillez compléter... 5000

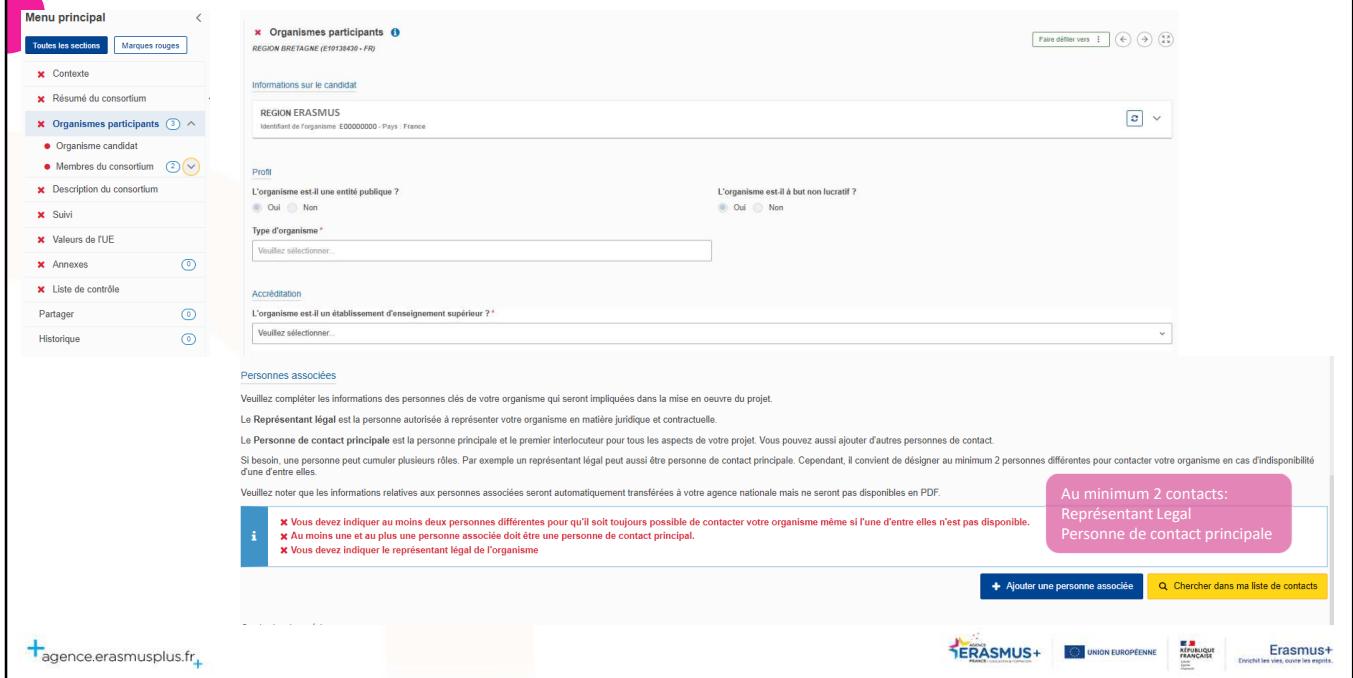
Nombre maximal de caractères (espace compris)

agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE REPUBLIQUE FRANÇAISE Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits

## La 1<sup>er</sup> partie de résumé du consortium

## 2<sup>ème</sup> partie - composition et présentation du consortium : le coordinateur



The screenshot shows the 'Organismes participants' section of the ORS platform. The sidebar on the left lists various sections: Menu principal, Résumé du consortium, Organismes participants (selected), Description du consortium, Suivi, Valeurs de l'UE, Annexes, Liste de contrôle, Partager, and Historique. The main content area shows the 'REGION ERASMUS' entry with an identifier E000000000 - Pays : France. It includes tabs for 'Informations sur le candidat', 'Profil', 'Accréditation', and 'Personnes associées'. A sidebar on the right provides contact information: 'agence.erasmusplus.fr', 'EU UNION EUROPÉENNE', 'République FRANÇAISE', and 'Erasmus+ Enrichir les vies, ouvrir les esprits'. A pink callout box highlights the requirement 'Au minimum 2 contacts: Représentant Legal Personne de contact principale'.

Vous aurez besoin des codes OID de tous les participants

Si le coordinateur n'est pas titulaire de la charte ECHE, il devra s'enregistrer sur la plateforme ORS pour obtenir un code OID

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/organisations/register-my-organisation>

Les membres de votre consortium devant être titulaire de la charte ECHE, ils possèdent déjà un code OID.

Si ils l'ont oublié, ils ne doivent pas se réinscrire. Cherchez votre établissement sur la plateforme ORS  
<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/organisations/search-for-an-organisation>

Les informations légales apparaîtront directement et seront issues des données enregistrées sur ORS.

## 2<sup>ème</sup> partie - composition et présentation du consortium : le coordinateur

### Présentation et expérience du coordinateur

#### Contexte et expérience

Veuillez présenter brièvement votre organisme en donnant des informations sur ses objectifs, ses groupes cibles, ses activités régulières et sur d'autres aspects pertinents.\*

Veuillez compléter...



Quelles sont les activités et l'expérience de votre organisme dans les domaines pertinents pour ce consortium ?\*

Veuillez compléter...

Quels sont les compétences et savoir-faire des personnes clés de votre organisme impliquées dans ce consortium ?\*

Veuillez compléter...

 [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

 **ERASMUS+**

UNION EUROPÉENNE

REPUBLIC FRANÇAISE

Erasmus+

Enrichir les vies, ouvrir les esprits

**Vous allez devoir décrire le coordonnateur, son expérience, sa pertinence, etc.**

## 2<sup>ème</sup> partie - composition et présentation du consortium : les membres

Menu principal

- Toutes les sections
- Marques rouges
- Contexte
- Résumé du consortium
- Organismes participants** (1) ▾
  - Organisme candidat
  - Membres du consortium (2) ▾
- Description du consortium
- Suivi
- Valeurs de l'UE
- Annexes (1)
- Liste de contrôle
- Partager (1)
- Historique (1)

**Organismes participants** (1)

Membres du consortium - UNIVERSITÉ DE RENNES (E1032109 - FR)

Informations sur les membres du consortium

UNIVERSITÉ DE RENNES  
Identifiant de l'organisme : E1032109 Paris France

Profil

L'organisme est-il une entité publique ?  
 Oui  Non

L'organisme est-il à but non lucratif ?  
 Oui  Non

Type d'organisme :  
Veuillez sélectionner.

Accréditation

L'organisme est-il un établissement d'enseignement supérieur ?  
Veuillez sélectionner.

Le champ référence de l'accréditation ci-dessous est vide alors qu'il devrait faire apparaître votre code Erasmus. Cela signifie que votre identifiant organisme n'est pas relié à votre code Erasmus. Veuillez vous référer à la liste à jour de correspondance entre identifiants organisme et codes Erasmus et remplacez l'identifiant organisme - validité 12

accréditation(s) trouvée(s)

Type d'accréditation Référence de l'accréditation

Items par page 10

Personnes associées

Veuillez compléter les informations liées aux personnes clés des organismes membres du consortium.

Le Représentant légal est la personne autorisée à représenter votre organisme en matière juridique et contractuelle.

Le Personne de contact principale est la personne principale et le premier interlocuteur pour tous les aspects de votre projet. Vous pouvez aussi ajouter d'autres personnes contact.

Si besoin, une personne peut cumuler plusieurs rôles. Par exemple un représentant légal peut aussi être personne de contact principale.

Veuillez noter que les informations relatives aux personnes associées seront automatiquement transférées à votre Agence nationale mais ne seront pas disponibles en PDF.

**Au minimum 2 :  
Représentant Legal  
Personne de contact principale**

**i** **Au moins une et au plus une personne associée doit être une personne de contact principal.**  
**x** Vous devez indiquer le représentant légal de l'organisme

**Ajouter une personne associée** **Chercher dans ma liste de contacts**

agence.erasmusplus.fr

## 2<sup>ème</sup> partie - composition et présentation du consortium : les membres

### Contexte et expérience

Veuillez présenter brièvement l'organisme.\*

Veuillez compléter...



Quelles sont les activités et l'expérience de votre organisme dans les domaines pertinents pour ce consortium ?\*

Veuillez compléter...



Quels sont les compétences et savoir-faire des personnes clés de votre organisme impliquées dans le consortium ?\*

Veuillez compléter...



 [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

 **ERASMUS+**

UNION EUROPÉENNE

REpublique  
FRANCAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

Si votre consortium concerne une composante d'un établissement.

Vous devez certes présenter l'établissement dans son ensemble mais n'oublier pas de décrire également la composante concernée et son apport spécifique,

## 3ème partie - Description du consortium 1/2

Menu principal

- Toutes les sections
- Marques rouges
- Contexte
- Résumé du consortium
- Organismes participants (3)
- Description du consortium**
- Suivi
- Valeurs de l'UE
- Annexes (5)
- Liste de contrôle
- Partager
- Historique

Objectifs et but

Quels sont les objectifs du consortium de mobilité ?  
Quels sont les problèmes et besoins auxquels vous tentez de répondre par le biais de ce consortium, en particulier pour les établissements d'enseignement supérieur membres de ce consortium ?  
Quels types d'activités de mobilité et quelles autres activités (programme intensif hybride) seront réalisés dans le cadre de votre consortium ?  
Veuillez préciser si le consortium couvrira uniquement la mobilité entre les Etats membres de l'UE et les pays tiers associés au programme, entre les Etats membres de l'UE et les pays tiers associés au programme et les pays tiers non associés au programme, ou une combinaison des deux. \*

Veuillez compléter... 5000

Pourquoi et comment avez-vous choisi les membres du consortium ?  
Le cas échéant, quelles expériences et compétences les entreprises et/ou les autres organismes apporteront-ils au consortium ? \*

Veuillez compléter... 5000

Vous devez expliquer les objectifs de votre consortium. Pourquoi vous déposez un consortium? Ce que vous comptez faire dans ce consortium?

Expliquez pourquoi un consortium avec ces membres-là :

- Quelle logique : territoriale et/ou thématique ?
- Y a-t-il des précédents de coopération institutionnelle ou des échanges de bonnes pratiques ?
- Qu'est-ce que chacun apporte?

Comme vous le voyez, **dans cette partie « description »**, sont déjà mentionnés un certain nombre d'attendus pour chaque question.

Evidemment, vous devez répondre à tous ces éléments.

Néanmoins, dans la rédaction de vos réponses, vous devez prendre en compte les critères d'évaluation détaillés dans le guide du programme (**p.48, guide 2025 VF**) :

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/erasmus-programme-guide>

Certains éléments peuvent paraître redondants mais les informations peuvent aussi se compléter.

**ATTENTION : dans la partie « description de votre consortium » chaque section est limitée à 5000 caractères « espace » compris. Il faut être précis et percutant.**

## 3ème partie - Description du consortium 2/2

### Gestion du consortium

Veuillez décrire la gestion de votre consortium en ce qui concerne, notamment, la mise en commun et le partage de tâches/ressources au sein du consortium, la signature d'accords inter-institutionnels avec des partenaires transnationaux/internationaux, la recherche d'organismes/entreprises d'accueil et l'élaboration des contrats pédagogiques ou des contrats de mobilité avec les participants, si cela apporte une valeur ajoutée par rapport à une organisation individuelle des établissements d'enseignement supérieur membres du consortium. \*

Veuillez compléter...

5000

### Préparation des participants

Quel type de préparation sera offert par le consortium aux participants, en complément ou en remplacement des dispositions proposées par les différents établissements d'enseignement supérieur membres du consortium (par ex. préparation interculturelle, linguistique, liée aux tâches, à la prévention des risques, à des besoins spécifiques, etc.) ? Qui se chargera de ces activités préparatoires ? \*

Veuillez compléter...

5000

### Rôles

Quels sont les rôles et responsabilités de chaque membre (y compris le candidat/coordinateur) dans les activités du consortium ? Le consortium ou chacun de ses membres fourniront-ils des informations et un soutien aux participants avant, pendant et après la mobilité, y compris sur les questions de reconnaissance ? Qui est chargé de sélectionner les participants et de mettre en place des mesures pour la participation des publics ayant moins d'opportunité ? Si le consortium traite ces questions, veuillez décrire comment. Comment comptez-vous coopérer et communiquer avec les membres de votre consortium et les autres parties prenantes concernées ? Comment les dispositifs de suivi seront-ils mis en place pour les participants pendant leur période de mobilité ? Qui supervisera leur programme de mobilité et leur progression ? \*

Veuillez compléter...

5000

 agence.erasmusplus.fr

 ERASMUS+  
FRANCE EDUCATION CULTURE

UNION EUROPÉENNE

 République  
FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

### Les 3 autres point suivants

- **Gestion : être clair sur le mode de gestion de votre consortium. Expliquez comment votre proposition a été préparée ensemble avec les partenaires.**
- **Préparation des participants : quelles sont les modalités de mise en œuvre pour l'accompagnement des modalités (avant, pendant et après la mobilité) ? Le cas échéant, quelles mesures sont prises en matière d'inclusion pour favoriser la mobilité de tous ?**
- **Rôles : identifier clairement qui fait quoi? = la gouvernance du consortium, son fonctionnement, les outils de pilotage, de gestion et d'évaluation (comités de pilotage, commissions thématiques).**

**N'oubliez pas que l'accréditation sera valable sur toute la période du programme 2021-2027. Le consortium doit s'inscrire dans un temps long.**

ATTENTION : 5000 signes maximum (« espace » compris).

Dans les encadrés à remplir du formulaire sont déjà mentionnés un certain nombre d'attendus pour chacun.

Evidemment, vous devez répondre à tous ces éléments.

Néanmoins, dans la rédaction de vos réponses, vous devez prendre en compte les critères d'évaluation détaillés dans le guide du programme (**p. 48, guide 2025 VF**) : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/erasmus-programme-guide>

Certains éléments peuvent paraître redondants mais les informations peuvent aussi se compléter.

## 4ème partie - Impact et dissémination

Menu principal <

- Toutes les sections
- Marques rouges
- Contexte
- Résumé du consortium
- Organismes participants
  - REGION BRETAGNE (E101384...)
  - Membres du consortium
    - UNIVERSITE DE RENNES (...)
    - UNIVERSITE RENNES II (E1...)
- Description du consortium
- Suivi**
- Valeurs de l'UE
- Annexes
- Liste de contrôle

Partager

Historique

agence.erasmusplus.fr

**Impact**

En quoi l'organisation de la mobilité via ce consortium aura un impact différent sur les participants et les partenaires nationaux et transnationaux/internationaux, comparativement à une organisation individuelle de chacun des établissements ?\*

Veuillez compléter...

Quel est l'impact attendu du consortium aux niveaux institutionnel/organisationnel, local, régional, national et/ou international ?\*

Veuillez compléter...

**Diffusion des résultats du consortium**

Quelles activités seront menées pour diffuser les résultats de votre consortium en dehors de votre organisme, de vos membres et de vos partenaires ? Quels seront les groupes cibles de vos activités de diffusion ?\*

Veuillez compléter...

**Evaluation**

Quelles activités seront réalisées pour évaluer si et dans quelle mesure votre consortium a atteint ses objectifs et ses résultats ?\*

Veuillez compléter...

### IMPACT :

Montrez l'apport pour les membres et la montée en compétence des membres, le partage d'expérience, etc.

Identifiez et présentez les **impacts à court, moyen et long terme** sur les participants et sur les organismes.

Précisez **la manière dont vous mesurerez cet impact** (outils de mesure et de suivi) / **choisissez des indicateurs pertinents**.

Expliquez en quoi les résultats pourraient contribuer à un développement académique/régional par ex.

**DIFFUSION** : c'est le moment de VALORISER le travail et PERENNISER le projet. Cela nécessite une réelle stratégie.

Communication des résultats du projet aux différents partenaires en interne et en externe : sous quelle forme et par quels moyens ?

**EVALUATION** : attention à distinguer évaluation des participants et évaluation du projet.

La mobilité n'est qu'une partie du projet.

Décrivez les indicateurs, méthodes, outils et actions correctives prévus.

Evaluation doit être quantitative ET qualitative.

Objectif : améliorer la qualité du projet et capitaliser l'expérience acquise.

ATTENTION : 5000 signes maximum (« espace » compris).

Dans les encadrés à remplir du formulaire sont déjà mentionnés un certain nombre d'attendus pour chacun.

Evidemment, vous devez répondre à tous ces éléments.

Néanmoins, dans la rédaction de vos réponses, vous devez prendre en compte les critères d'évaluation détaillés dans le guide du programme (**p. 48 guide 2025 VF**): <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/erasmus-programme-guide>

Certains éléments peuvent paraître redondants mais les informations peuvent aussi se compléter.

Menu principal

Toutes les sections Marques rouges

- Contexte
- Résumé du consortium
- Organismes participants
  - REGION BRETAGNE (E101384...)
  - Membres du consortium
  - UNIVERSITE DE RENNES (...)
  - UNIVERSITE RENNES II (E1...)
- Description du consortium
- Suivi
- Valeurs de l'UE
- Annexes
- Liste de contrôle
- Partager
- Historique

Valeurs de l'UE

La mise en œuvre du programme Erasmus+, et donc les bénéficiaires du programme et les activités mises en œuvre dans le cadre du programme, doivent respecter les valeurs de l'UE qui sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités, en pleine conformité avec les valeurs et les droits inscrits dans les traités de l'UE et dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

Article 2 du TUE : L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit et de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société où prévalent le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Article 2 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE : 1. Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. 2. Dans le domaine d'application des traités et sans préjudice de leurs dispositions particulières, toute discrimination exercée en raison de la nationalité est interdite.

Adhérer aux valeurs de l'UE

Je confirme que moi-même, mon organisme et les co-bénéficiaires (le cas échéant) adhérons aux valeurs de l'UE mentionnées à l'article 2 du TUE et à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

Je comprends et j'accepte que les valeurs de l'UE soient utilisées comme critères d'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE REPUBLIQUE FRANÇAISE Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits

Vous devez cocher les deux cases

# Annexes

[Annexes](#) 0 [?](#)

Faire défiler vers : [←](#) [→](#) [KX](#)

Veuillez télécharger la déclaration sur l'honneur, l'imprimer, la faire signer par le représentant légal de votre structure et la joindre ici. [Télécharger la Déclaration sur l'Honneur](#)

0 document(s) trouvé(s)

[+ Ajouter la Déclaration sur l'Honneur](#)

Nom du fichier

Taille du fichier (Mo)

Actions

## Autres documents

Veuillez joindre tout autre document pertinent. Veuillez utiliser des noms de fichiers clairs.

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez contacter votre agence nationale dont les coordonnées sont disponibles ici : [Liste des Agences nationales](#)

0 document(s) trouvé(s)

[+ Ajouter un document](#)

Nom du fichier

Taille du fichier (Mo)

Actions

Taille totale  
(Mo) 0

 agence.erasmusplus.fr

 ERASMUS+

UNION EUROPÉENNE

FRANCE

Enrichit les vies, décrit les esprits.

## Attention :

- La déclaration sur l'honneur du candidat/coordinateur est demandée ici.
- Pas besoin de rajouter les déclarations de vos membres.

→ Toute autre annexe pertinente est à votre discrétion raisonnable.

→ Pour la demande de financement AC131 ou AC171, vous devrez fournir les MANDATS des établissements membres du consortium.



## **Mandat à fournir lors d'une demande AC131 ou AC171 en consortium**

Une fois votre demande de consortium AC130 soumise, vous pouvez candidater pour des financements [AC131](#) (Europe et Pays programme) ou [AC171](#) (Pays tiers non associés)..

Lors du dépôt d'une demande de candidature AC131 ou AC 171, la plateforme générera automatiquement un Mandat annuel.

Nous vous demandons, pour vous éviter de reproduire chaque année l'opération, d'utiliser le modèle de Mandat pluriannuel de l'Agence française Erasmus+. Il est téléchargeable sur le site :

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/mandat\\_pluriannuel\\_2024\\_v2\\_283.docx](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/mandat_pluriannuel_2024_v2_283.docx)

Ce Mandat est signé entre chaque membre du consortium et le coordinateur.

Il doit être joint à votre candidature AC131 ou AC171.



 [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

 UNION EUROPÉENNE

 REPUBLIQUE FRANCAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

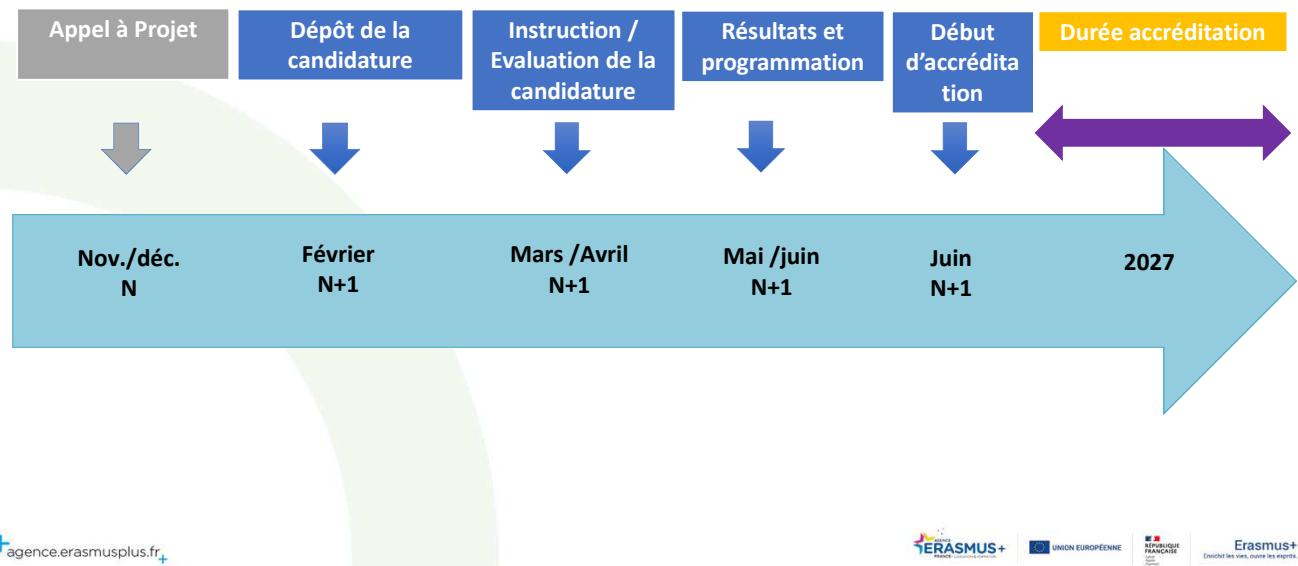
Pour vous aider dans votre dans votre candidature, vous trouverez sur notre site [mon Projet Erasmus+](#) sur la fiche Action AC130, 131 et 171 toutes les informations et en particulier « dans préparer votre candidature », un guide de compléTION des formulaires.

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

## SOMMAIRE

1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
2. Rappel sur l'Action Clé 1
3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
5. La candidature pas à pas
6. Le Calendrier
7. Ressources pour vous aider

# Calendrier

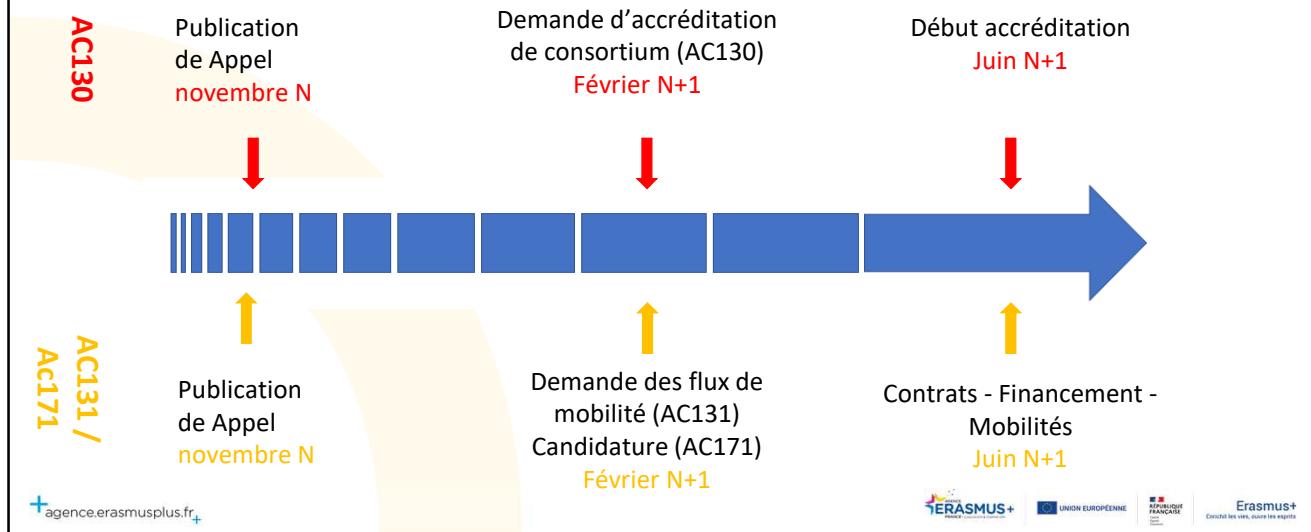


Le calendrier habituel pour l'AC130 est le suivant :

- **Publication** : les Appels à propositions AC130 (consortium de l'enseignement supérieur) sont habituellement publiés fin novembre/début décembre de l'année N avec le guide du programme pour l'année N+1
- **Dépôt de la candidature** : la date de clôture des dépôts est habituellement fixée en février N+1
- **Evaluation** : elle a lieu entre mars et mai N+1
- **Les résultats des sélections** sont habituellement publiés en juin n+1

→ L'accréditation obtenue sera valable pour la durée de la programmation 2021-2027.

## La 1<sup>ère</sup> année : demande de financement en parallèle



**L'année de la candidature à l'accréditation** du consortium, le consortium dépose, en parallèle, sa/ses demandes de financement sur les appels à propositions des Actions Clé 131 et 171 sans attendre le résultat de l'accréditation.

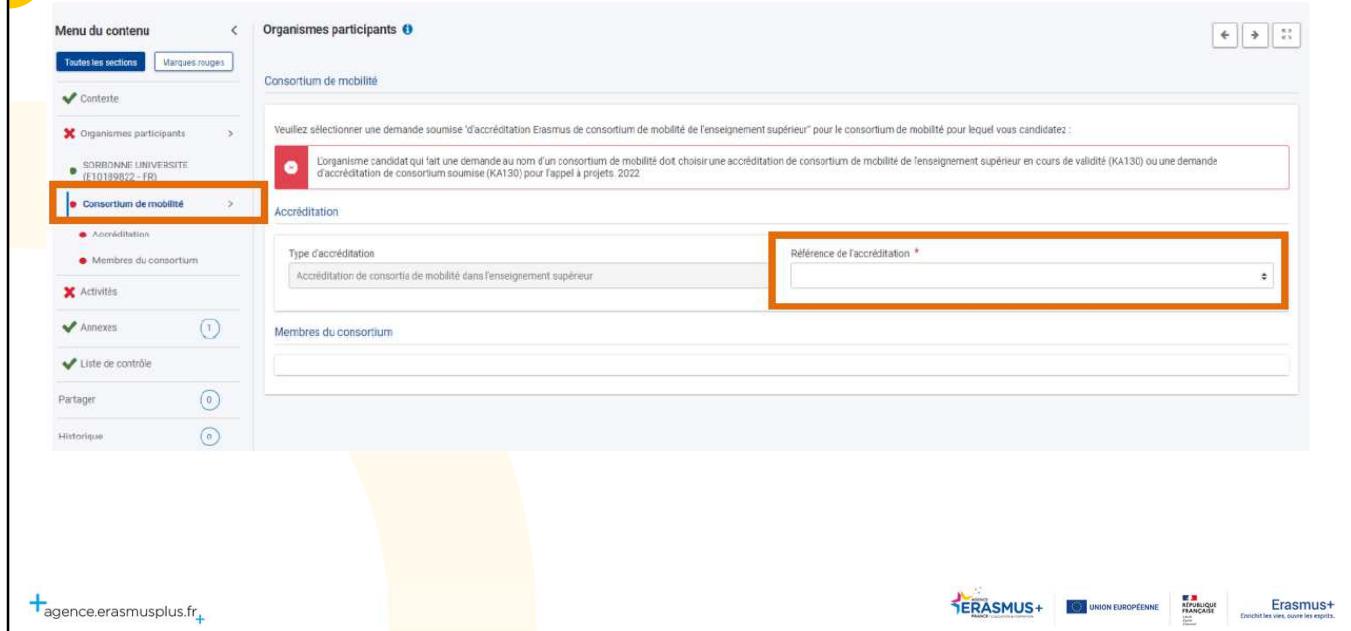
→ S'il est accrédité, les demandes de financement seront automatiquement examinées.

NEANMOINS : la candidature à l'accréditation AC130 doit intervenir AVANT la candidature à l'AC131 ou AC171.

Car on va vous demander pour la candidature AC131/AC171 de fournir une référence de candidature de consortium que vous ne recevrez qu'après le dépôt. Il ne faut donc pas attendre le dernier jour.

**Les années suivantes**, le consortium accrédité devra simplement déposer une demande de financement AC131 et/ou AC171.

## Relier votre candidature AC131/AC171 à votre candidature AC130



The screenshot shows the 'Organismes participants' section of the application. The left sidebar has a 'Consortium de mobilité' section selected, which is highlighted with an orange border. The main area shows a note: 'Veuillez sélectionner une demande soumise "d'accréditation Erasmus de consortium de mobilité de l'enseignement supérieur" pour le consortium de mobilité pour lequel vous candidatez.' Below this is a dropdown menu for 'Accréditation' with the option 'Accréditation de consortium de mobilité dans l'enseignement supérieur'. To the right is a field labeled 'Référence de l'accréditation \*' which is also highlighted with an orange border. The footer includes logos for Erasmus+, Union Européenne, République Française, and Erasmus+.

**Quand vous remplissez la demande de financement AC131 / AC171, vous devez indiquer que vous vous portez candidat au nom d'un consortium et vous devez relier votre candidature à l'accréditation consortium de mobilité de l'enseignement supérieur (AC130) préalablement soumise au formulaire de candidature de demande de financement (AC131 ou AC171).**

Pour cela, sélectionnez la référence de l'accréditation (= référence de la candidature AC130) à l'aide du menu déroulant.



## **Mandat à fournir lors d'une demande AC131 ou AC171 en consortium**

Une fois votre demande de consortium AC130 soumise, vous pouvez candidater pour des financements [AC131](#) (Europe et Pays programme) ou [AC171](#) (Pays tiers non associés)..

Lors du dépôt d'une demande de candidature AC131 ou AC 171, la plateforme générera automatiquement un Mandat annuel.

Nous vous demandons, pour vous éviter de reproduire chaque année l'opération, d'utiliser le modèle de Mandat pluriannuel de l'Agence française Erasmus+. Il est téléchargeable sur le site :

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/mandat\\_pluriannuel\\_2024\\_v2\\_283.docx](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/mandat_pluriannuel_2024_v2_283.docx)

Ce Mandat est signé entre chaque membre du consortium et le coordinateur.

Il doit être joint à votre candidature AC131 ou AC171.



 [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

 UNION EUROPÉENNE

 REPUBLIQUE FRANCAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

Pour vous aider dans votre dans votre candidature, vous trouverez sur notre site mon Projet Erasmus+ sur la fiche Action AC130, 131 et 171 toutes les informations et en particulier « dans préparer votre candidature », un guide de compléTION des formulaires.

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

## SOMMAIRE

1. Les grandes lignes de la programmation 2021-2027
2. Rappel sur l'Action Clé 1
3. Les fondamentaux de l'Action Clé 130
4. Conseils pour candidature / critères d'évaluation
5. La candidature pas à pas
6. Le Calendrier
7. **Ressources pour vous aider**

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

## Où trouver toutes les informations pour réussir sa candidature ?

The screenshot shows the MonProjetErasmus+ website. At the top, there is a logo with a yellow and blue star and the text "MON PROJET ERASMUS+". Below the logo, a URL is provided: <https://monprojet.erasmusplus.fr/>.

The main content area is titled "MonProjetErasmus+" and contains text about the program's purpose and resources. It includes three buttons: "Qui êtes-vous qu'Erasmus+?", "Vous voulez monter un projet Erasmus+?", and "Vous êtes porteur de projet Erasmus+?".

Below this, a section titled "Votre organisme souhaite participer au programme Erasmus+ 2021-2027 ?" is shown. It features four categories: "ENSEIGNEMENT SCOLAIRE", "ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS", "ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR", and "ÉDUCATION DES ADULTES". Each category has a small image and a description. A red arrow points from the text "Action clé 1 - Formulaires de candidature disponibles" to the "ENSEIGNEMENT SCOLAIRE" section. A red circle highlights the "ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR" and "ÉDUCATION DES ADULTES" sections.

At the bottom of the page, there is a footer with the text "agence.erasmusplus.fr", logos for "UNION EUROPÉENNE", "ÉTAT FRANÇAIS", and "Erasmus+", and the text "Enrichit les vies, ouvre les esprits".

Pour réussir votre candidature nous vous invitons à vous connecter à la Plateforme « mon projet Erasmus+ ». C'est également sur cette plateforme que vous trouverez le lien pour accéder au formulaire de candidature.

# Pour vous aider et vous accompagner

Le guide du programme	<a href="https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus">https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus</a>	
Le site institutionnel de l'Agence Erasmus+	<a href="https://agence.erasmusplus.fr">https://agence.erasmusplus.fr</a>	
La plateforme des porteurs de projets : MonProjetErasmus	<a href="https://monprojet.erasmusplus.fr">https://monprojet.erasmusplus.fr</a>	
Les recueils des projets	<a href="https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque">https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque</a>	

+ [agence.erasmusplus.fr](https://agence.erasmusplus.fr) +

 UNION EUROPÉENNE

 REPUBLIQUE FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

## La ressource de référence :

### Le guide du programme Erasmus +

Le guide du programme Erasmus+ paraît chaque année à l'automne et annonce tous les appels à propositions de l'année à venir. Il présente toutes les actions du programme, les modalités de financement, les dates limites de candidatures, les critères d'évaluation, etc. Il se trouve sur <https://monprojet.erasmusplus.fr> ainsi que sur <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/erasmus-programme-guide>. Il existe dans toutes les langues de l'UE.

### Le site institutionnel de l'Agence Erasmus+

Le site internet <https://agence.erasmusplus.fr> donne accès à des informations générales sur le programme Erasmus + ainsi qu'aux publications, actualités et newsletter de l'Agence.

Les **webinaires** « Prêts pour Erasmus » détaillent chaque action, ils sont mis à jour tous les ans.

### La plateforme des porteurs de projets : Mon projet Erasmus +

Le site internet <https://monprojet.erasmusplus.fr> présente des fiches pour chaque action du programme Erasmus+. On y retrouve toutes les informations du guide du programme ainsi que des outils et tutoriels pratiques à l'attention des candidats. Le site donne un accès direct aux formulaires de candidature des actions centralisées et décentralisées.

La section « **résultats** » permet d'accéder à tous les projets de structures françaises qui ont été financés, chaque année.

### Les recueils de projets

L'agence Erasmus+ publie régulièrement des notes et des recueils de projets thématiques. Ces publications permettent une lecture claire, rapide et chiffrées de projets illustrant concrètement les actions financées par Erasmus. Vous trouverez notamment les projets Erasmus+ avec le continent africain, avec les entreprises, avec l'enseignement agricole, avec les établissements culturels etc. dans la médiathèque <https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>



[+ agence.erasmusplus.fr](https://agence.erasmusplus.fr)



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+  
Dessine ta vie, joue ta expo.

Voici 2 publications que vous retrouverez sur notre médiathèque en ligne :

<https://agence.erasmusplus.fr/publications/lobserveatoire-erasmus-n20-les-consortiums-de-mobilite-dans-le-programme-erasmus/>

<https://agence.erasmusplus.fr/publications/diffusion-et-impact-dans-les-projets-de-partenariat-de-lenseignement-superieur-erasmus/>



**Contact :**

**[promotion.superieur@agence-erasmus.fr](mailto:promotion.superieur@agence-erasmus.fr)**

